

PROJET ÉOLIEN

LA COMBE ROBLLOT

Côte d'Or (21)

Mardi 25 novembre 2025

COMITÉ DE PROJET

Amandine CREGUT
Cheffe de Projets Développement Éolien
amandinecregut@groupevaleco.com
06 74 71 12 70

Marie GARCIA
Référénte Régionale Développement Éolien
mariegarcia@groupevaleco.com
06 38 35 00 67



LE COMITÉ DE PROJET

Le décret n°2023-1245 du 22 décembre 2023 prévoit la création d'un comité de projet pour les installations de production d'énergies renouvelables situées hors des zones d'accélération définies en application de l'article L. 141-5-3 du code de l'énergie.

Les acteurs suivants doivent être invités :

- Les porteurs de projet
- Un ou plusieurs représentants de la commune d'implantation
- Un représentant de l'intercommunalité
- Un représentant de chaque commune dans un rayon de 6km autour de la zone étudiée
- Tout acteur peut demander à intégrer d'autres parties pouvant être intéressé

Le comité de projet doit se réunir avant le dépôt de la première demande d'autorisation et doit présenter les points suivants:

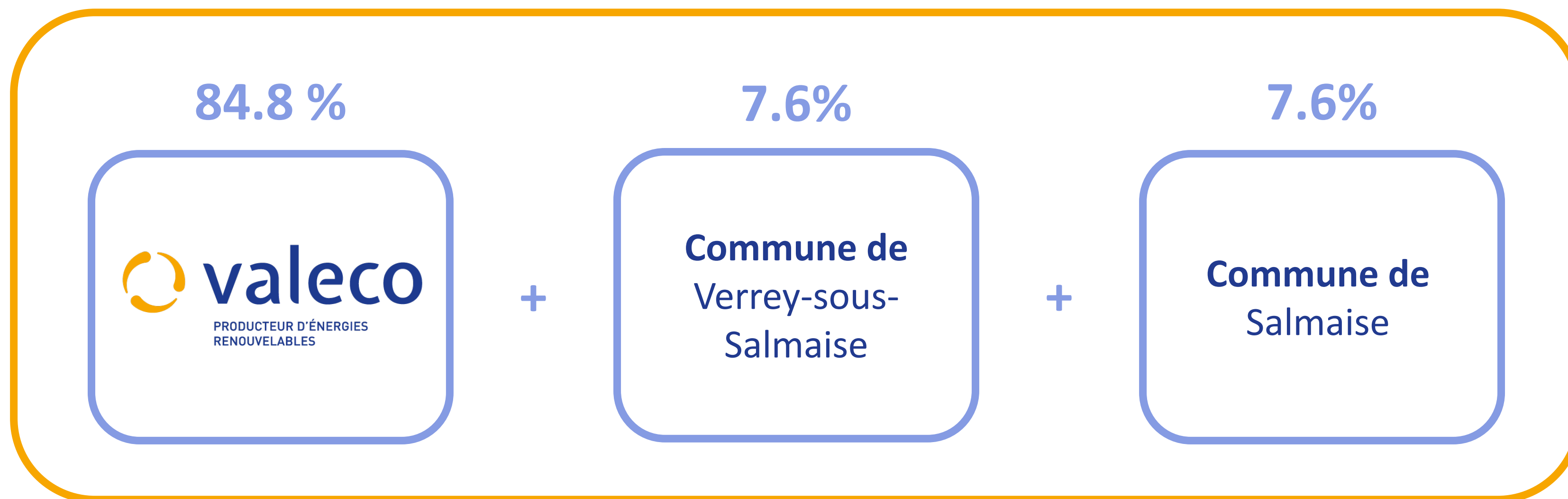
- Les objectifs du projet, ses caractéristiques, ses enjeux, sa puissance et ses impacts
- La localisation du projet et les différentes options d'implantation
- Les aménagements envisagés pour la construction du projet
- Les options de raccordements

Le comité de projet remplace le comité local de suivi mis en place dans le cadre de la concertation dont une première réunion a eu lieu le 17 janvier 2023

LE PARTENARIAT PROPOSE

Société de projet à 3 acteurs :

PE LA COMBE ROBLOT



SOMMAIRE



1

Présentation de
Valeco

2

Projet éolien La
Combe Roblot

3

Intégration
territoriale

4

Prochaines
étapes

1

PRÉSENTATION DE VALECO



VALECO ET EnBW

EN QUELQUES CHIFFRES

330

Experts sur le territoire français répartis sur 12 agences

24 000 salariés et 10 agences en Europe

908 MW

En exploitation

3 350 MW réalisés, soit l'alimentation de 2 millions d'habitations

234

Éoliennes en France en exploitation

500 en Europe

1

Parc offshore flottant pilote

4 en Europe soit 188 éoliennes

56

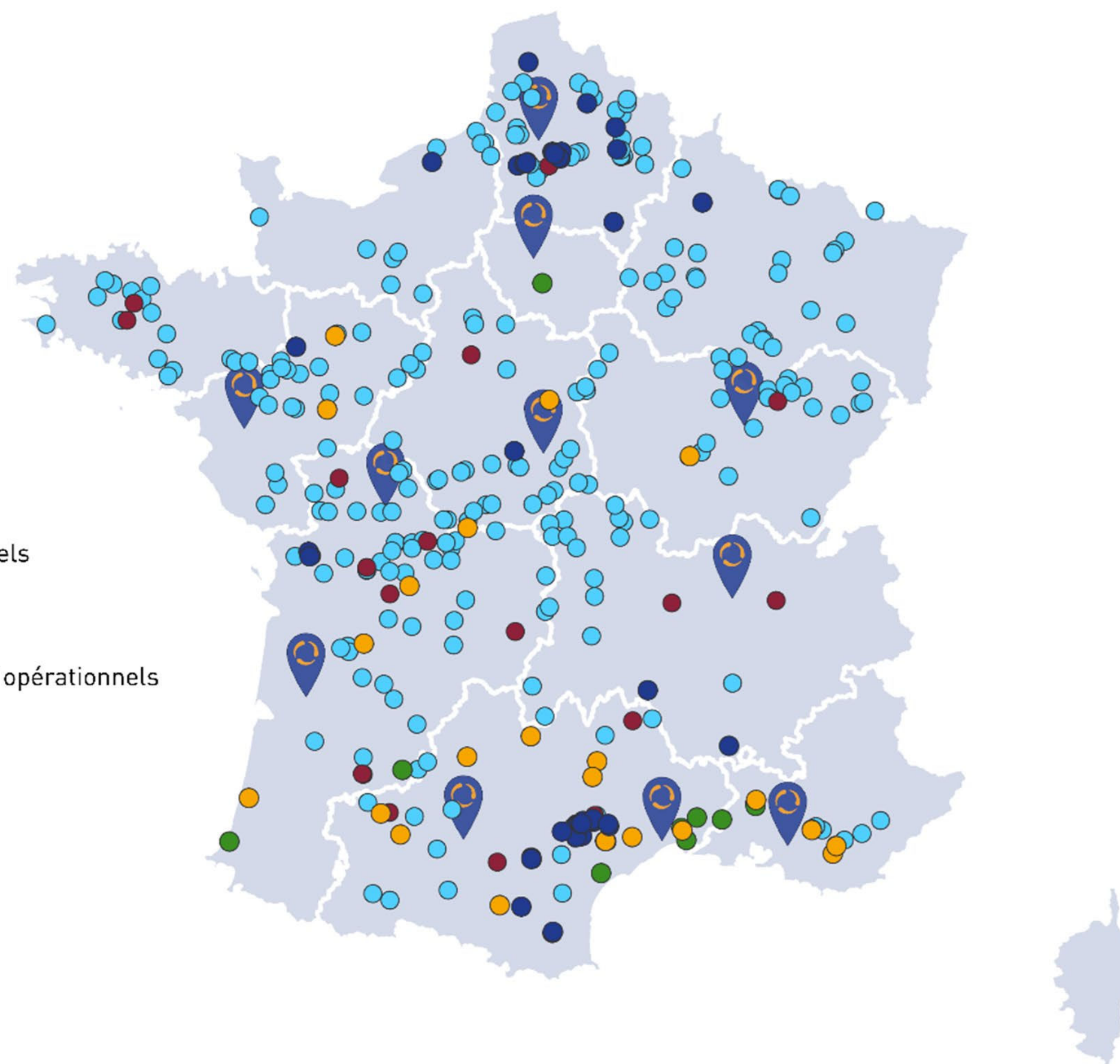
Centrales solaires en exploitation

60 en Europe

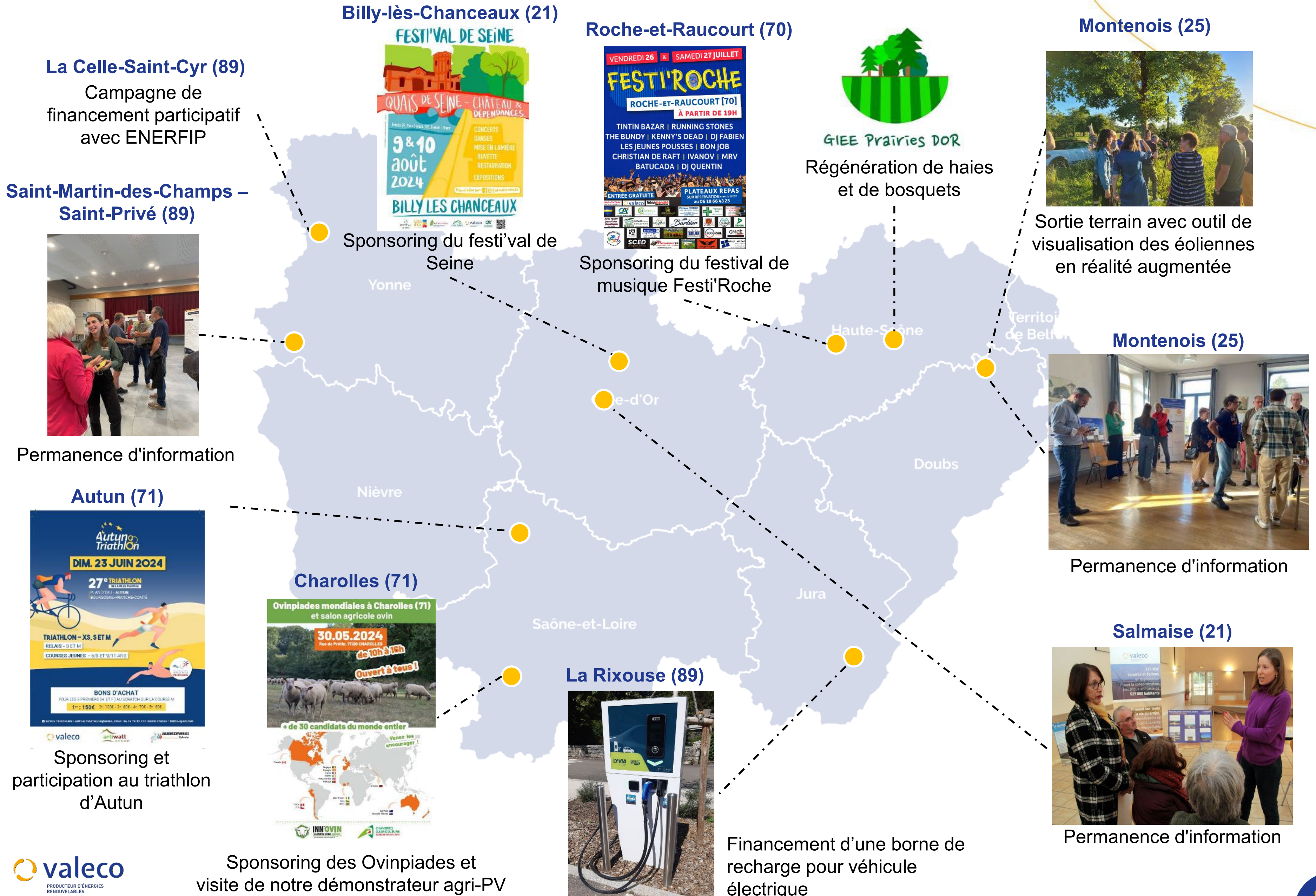


NOS PROJETS ENR EN FRANCE

-  Agences Valeco
-  Parcs éoliens terrestres opérationnels
-  Parcs PV au sol opérationnels
-  Parcs PV en toiture de plus de 1MW opérationnels
-  Projets sécurisés
-  Projets en développement

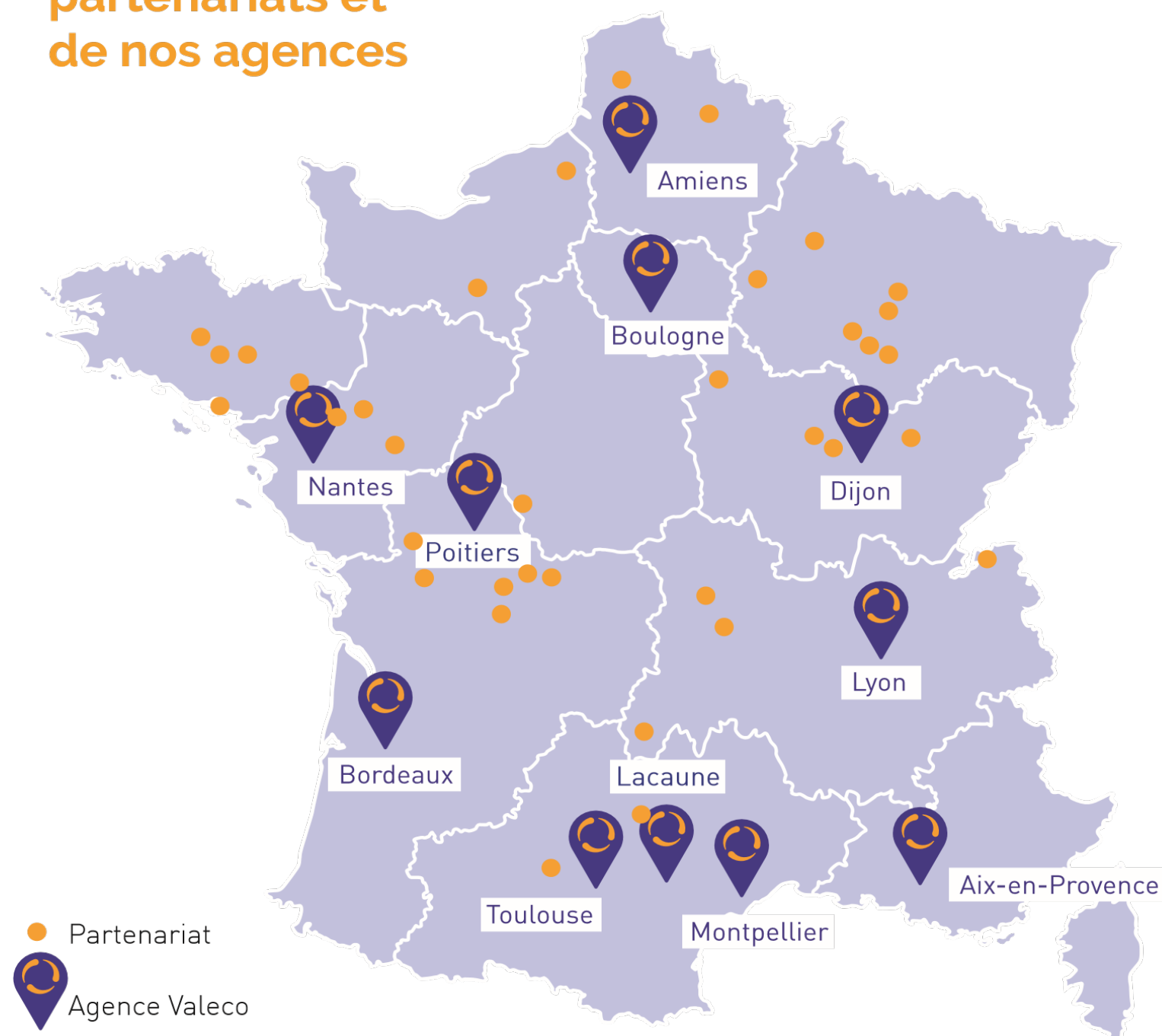


NOS ACTIONS TERRITORIALES



LES PARTENARIATS SONT DANS L'ADN DE VALECO

La carte de nos partenariats et de nos agences



Nos partenariats en quelques dates :

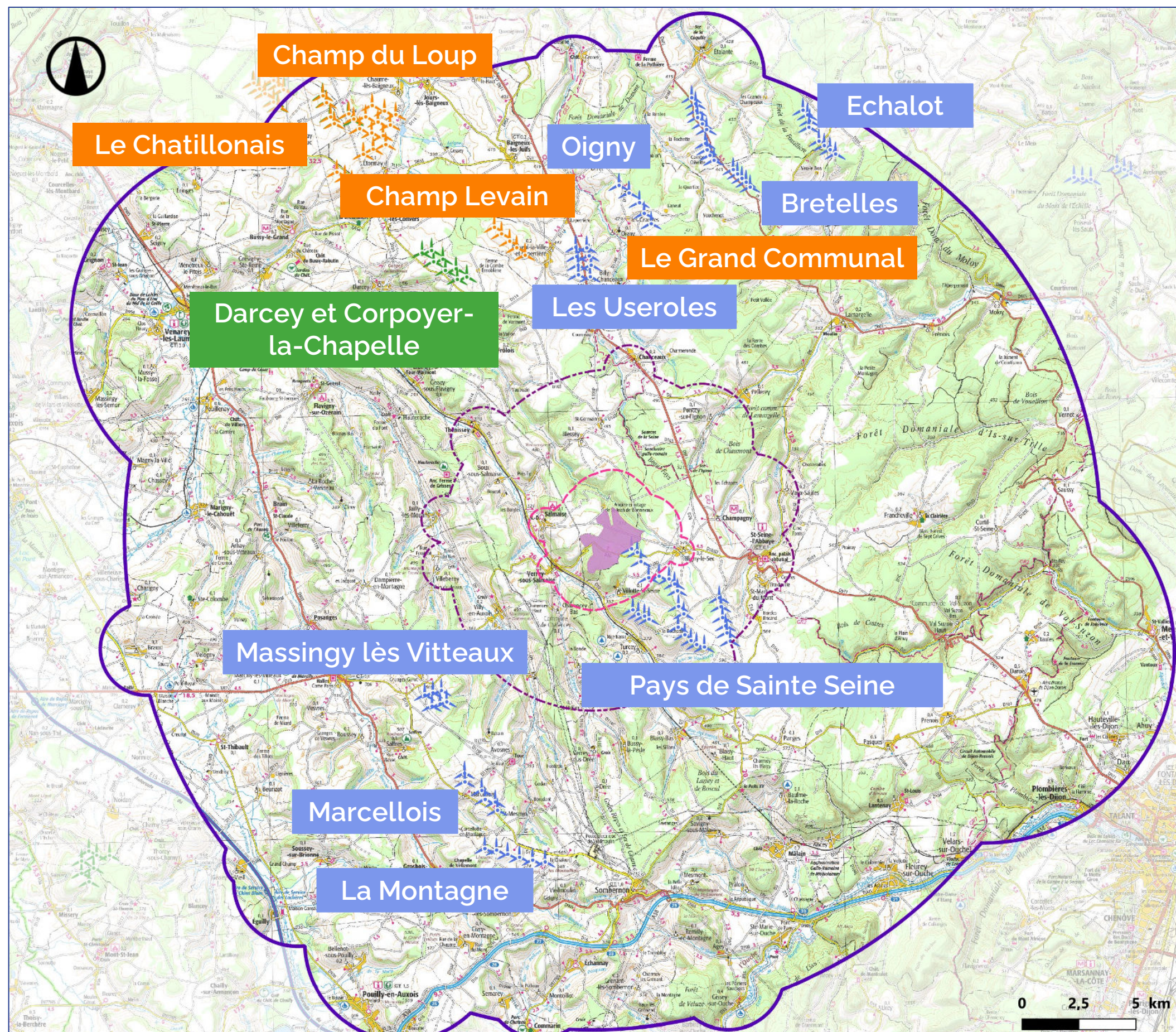


2

PROJET ÉOLIEN LA COMBE ROBLLOT



URBANISME ET PLANIFICATION



URBANISME

- Communes en RNU
- Projet conforme à l'urbanisme

CONTEXTE EOLIEN

- 10 parcs éoliens ont été identifiés dans l'aire d'étude éloignée :
 - 10 parcs en fonctionnement
 - 1 parc éolien autorisé
 - 4 parcs en instruction

PLANIFICATION

- PPE (France métropolitaine) 2019-2028 :
 - objectif : 24,1 GW en 2023 (21,8 GW réalisés)
 - objectif : 33,2 GW en 2028

- SRADDET BFC - objectif 2050 :
 - 98% d'énergie renouvelable dans la consommation finale en énergie
 - 76% d'autonomie énergétique

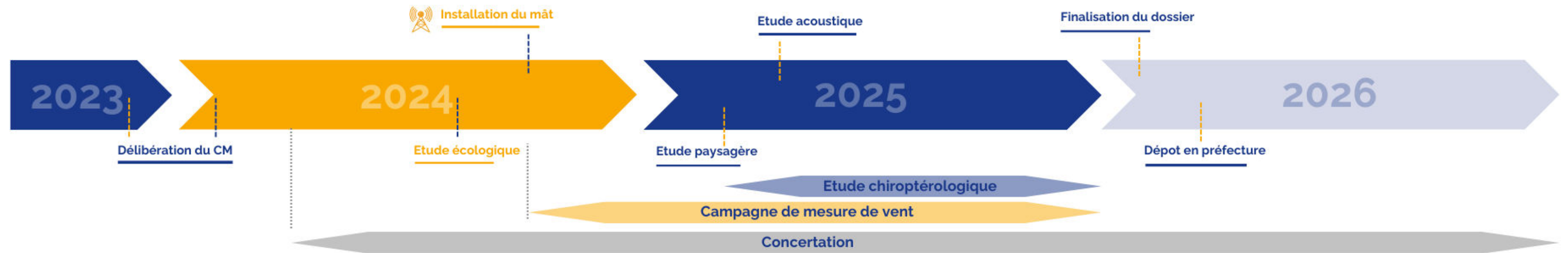
Contexte éolien



Mai 2025

Sources : IGN 100®, DREAL
Bourgogne-Franche-Comté
Copie et reproduction interdites

CALENDRIER DES ETUDES



→ Bureau d'étude écologique : Envol Environnement



→ Bureau d'étude acoustique : Echo Acoustique



→ Bureau d'étude paysager : Ater Environnement

ETUDE DE GISEMENT

↗ Installation du mât de mesure haubané pour une durée de 12 à 18 mois

- ➔ Mât de mesure envisagé de 123m de haut avec des haubans de 70m
- ➔ Parcelle privée
- ➔ Installé le 4 novembre 2024
- ➔ Consultations faites : DGAC, Armée



*Mât de mesure du projet éolien La Combe
Roblot et Panneau d'information
Crédit photo Valeco*

Déroulé

4 grands thèmes :

- Les oiseaux
- Les chauves-souris
- La flore et les habitats
- Autres faunes terrestres

2 Types de recherches :

- Bibliographiques
- Terrains : sorties, enregistreurs

Identification des enjeux :

- Impacts potentiels
- Définition des mesures ERC : éviter, réduire et compenser

Exemple de mesures pour la faune

- Dispositif de détection / arrêt automatisé des éoliennes pour l'avifaune (SDA)
- Bridage des éoliennes lors des conditions favorables à l'activité des chiroptères
- Mise en drapeau des éoliennes lorsque la vitesse du vent est insuffisante pour produire de l'électricité
- Création d'habitats artificiels
- Suivis d'activité et de mortalité pendant l'exploitation



Nichoir et gîte artificiels



SDA

VOLET BIODIVERSITE

ETAT INITIAL – Conclusions générales

Fonctionnalités écologiques par habitats

Les milieux boisés couvrent plus de 80% de la zone d'étude.

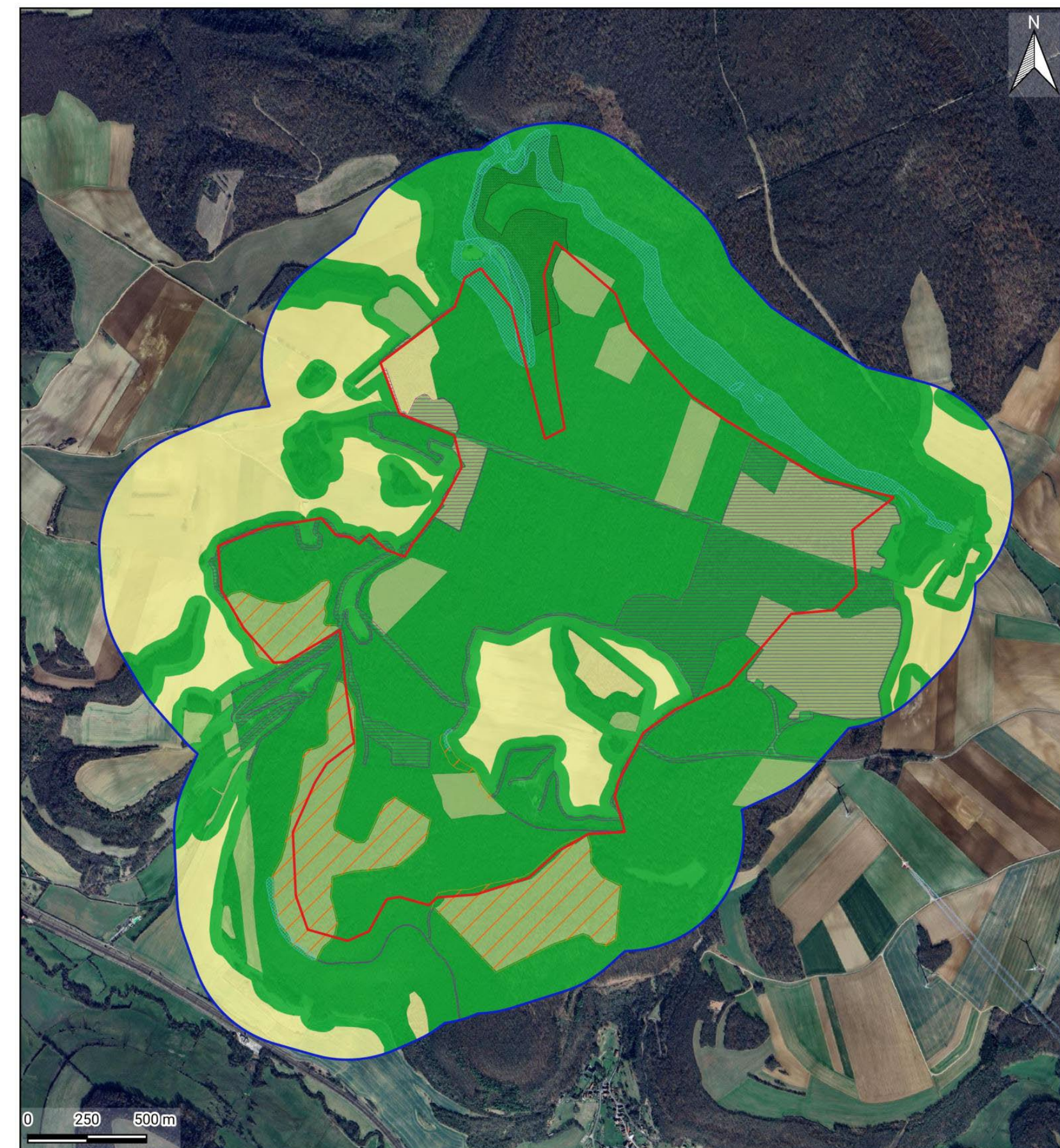
- Favorables à la nidification de passereaux; halte migratoire et au refuge hivernal
- Prébois caducifoliés sont moins attractifs pour l'avifaune et les chiroptères
- Nombreux arbres à cavités et allées favorisant le transit des chiroptères
- La hêtraie neutrophile peut être exploitée par le chat forestier durant tout son cycle biologique

Au sein de ces boisements des habitats plus ouverts occupent une faible superficie. Des cultures prennent place au sein des boisements, au sud-est de la ZIP.

- Intérêt réduit pour l'ensemble de la faune
- Zones de chasses en période de nidification (Milan noir et royal)

Quelques secteurs humides ou en eau au nord, le long du cours du Vau.

Pour les migrations, le flux est faible et diffus.



Fonctionnalités écologiques au sein de l'aire d'étude immédiate – Etat initial

LEGENDE

Zones d'étude

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude immédiate

Fonctionnalités écologiques

- Secteur d'intérêt pour le Pic cendré
- Secteur de reproduction des amphibiens
- Secteur de présence de la Bacchante
- Secteur de présence d'insectes patrimoniaux

- Boisement (hêtraie et lisières): nidification, halte migratoire et refuge de divers passereaux / secteurs favorables aux pics patrimoniaux / ressource alimentaire, transit et gîtes arboricoles pour les chiroptères.
- Boisement (prébois): habitat peu diversifié, secteur de moindre intérêt pour l'avifaune et les chiroptères
- Monocultures: intérêt réduit pour l'ensemble de la faune

Réalisation : Envol Environnement 2025 - Source : Google Satellite

ETUDE PAYSAGERE

Déroulé

Définition :

- Des aires d'études
- Du contexte éolien
- Des zones de visibilité théoriques
- Des points de prises de vue

Prises de vues :

- Arbres à feuilles tombées
- Météo dégagée si possible

Photomontages :

- 1 ou plusieurs variantes d'implantation
- Enjeux et impacts
- Définition des mesures

Exemple photomontage



Ajout des éoliennes



ETUDE ACOUSTIQUE

Déroulé

Mesure du bruit résiduel :

- Pose de micros dans les jardins les plus proches de la ZIP



Détermination du bruit des éoliennes :

- Bruit généré par la somme des futures éoliennes
- Grâce à un logiciel et une méthode précise



Calculs et conformité :

- Mesure du bruit ambiant
- Détermination du plan de bridage

Bruit résiduel :

Bruit de fond, en l'absence du bruit du parc éolien considéré. Le bruit de l'environnement : le vent, l'activité humaine, les animaux, ect...

=



+



Bruit ambiant :

Bruit total, composé du bruit de fond et du bruit des éoliennes.

=



+



+

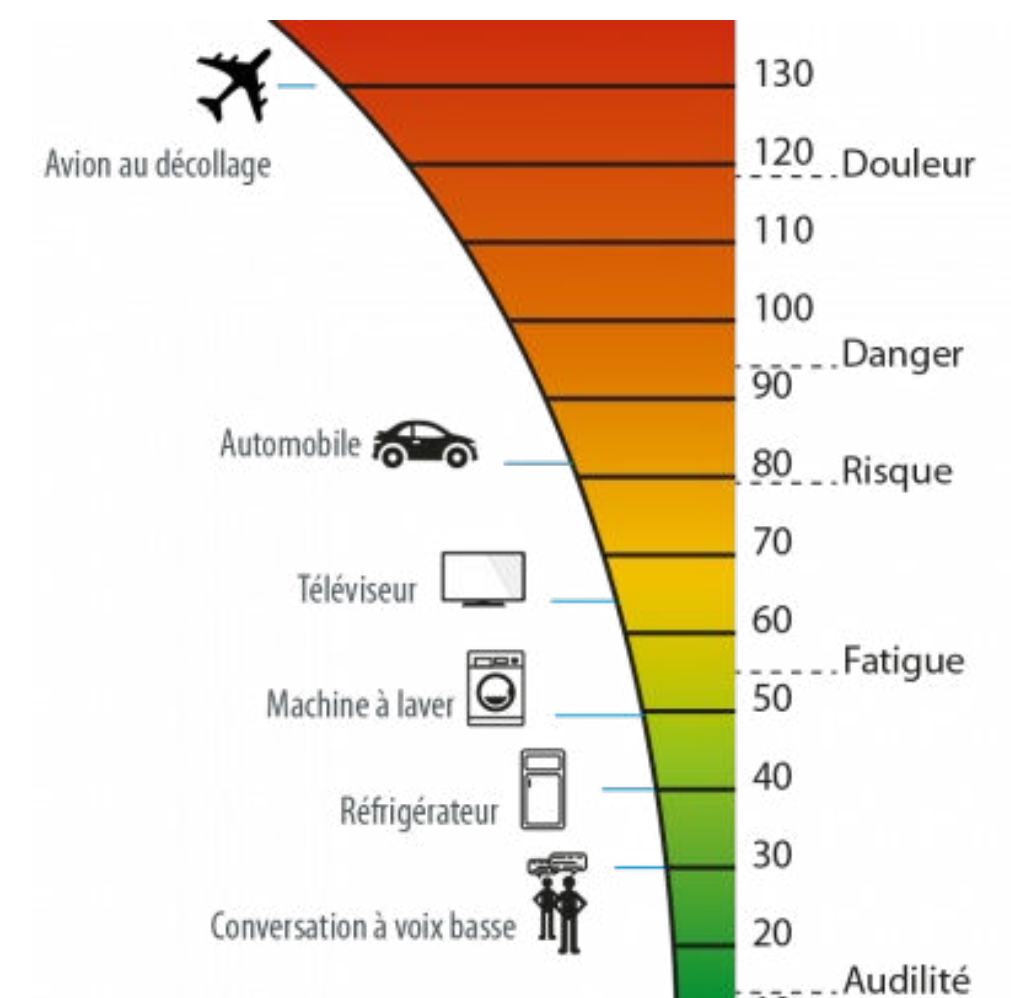


Réglementation

➤ L'infraction n'est pas constituée lorsque le bruit ambiant global en dB(A) est inférieur à 35 dB(A) chez le riverain considéré.

➤ Pour un bruit ambiant supérieur à 35 dB(A), l'émergence du bruit perturbateur doit être inférieure aux valeurs suivantes :

1. 5 dB(A) pour la période de **jour** (7h - 22h),
2. 3 dB(A) pour la période de **nuit** (22h - 7h).



ETUDE ACOUSTIQUE

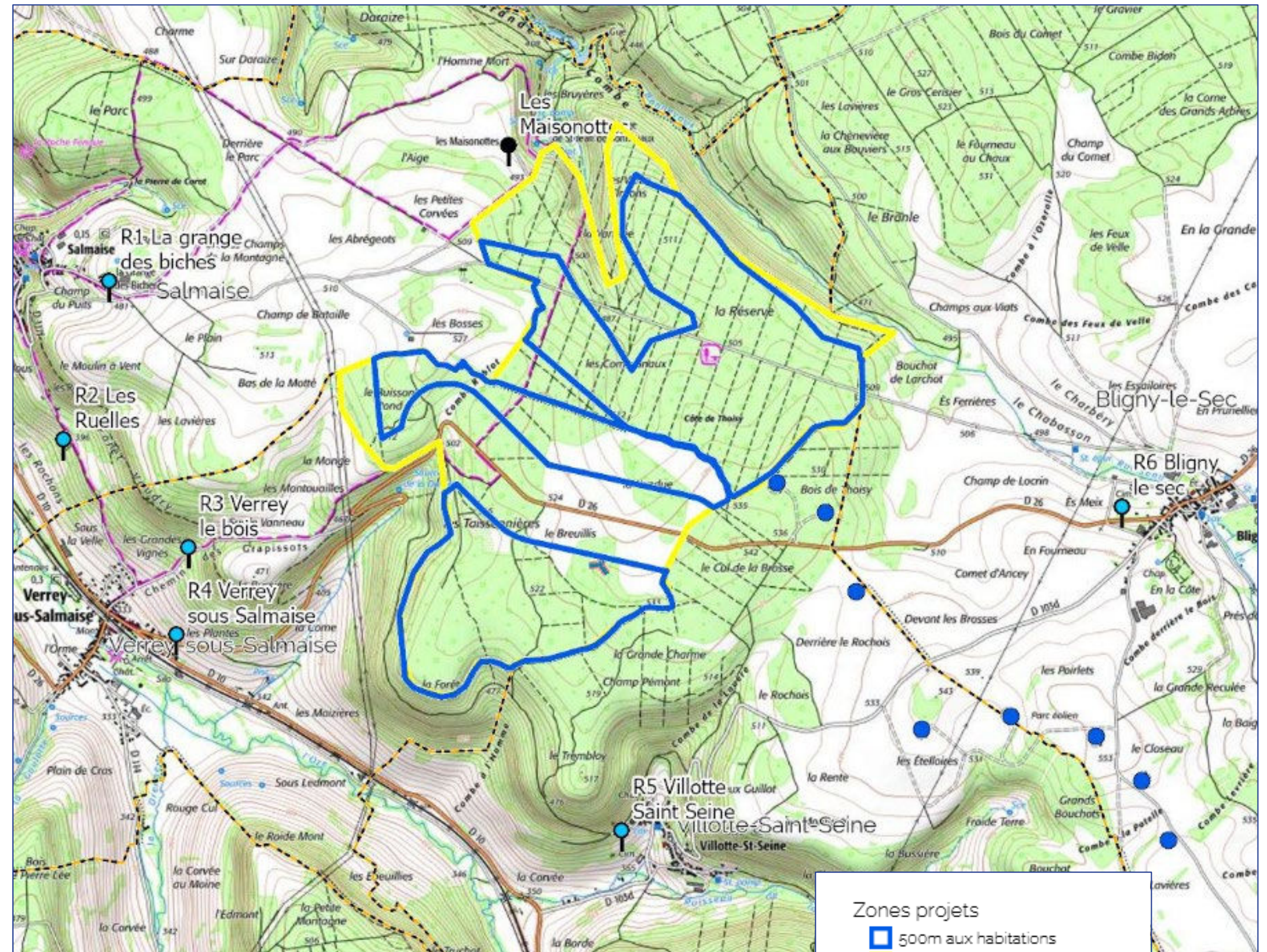
→ 7 zones d'écoutes ont été proposées par les experts acoustiques :

1. La Granges des Biches
2. Les Ruelles
3. Verrey Nord
4. Verrey Est
5. Villotte-Saint-Seine
6. Bligny-le-Sec
7. Les Maisonnottes (refus des propriétaires)

Pose des micros du 23 avril au 14 mai 2024

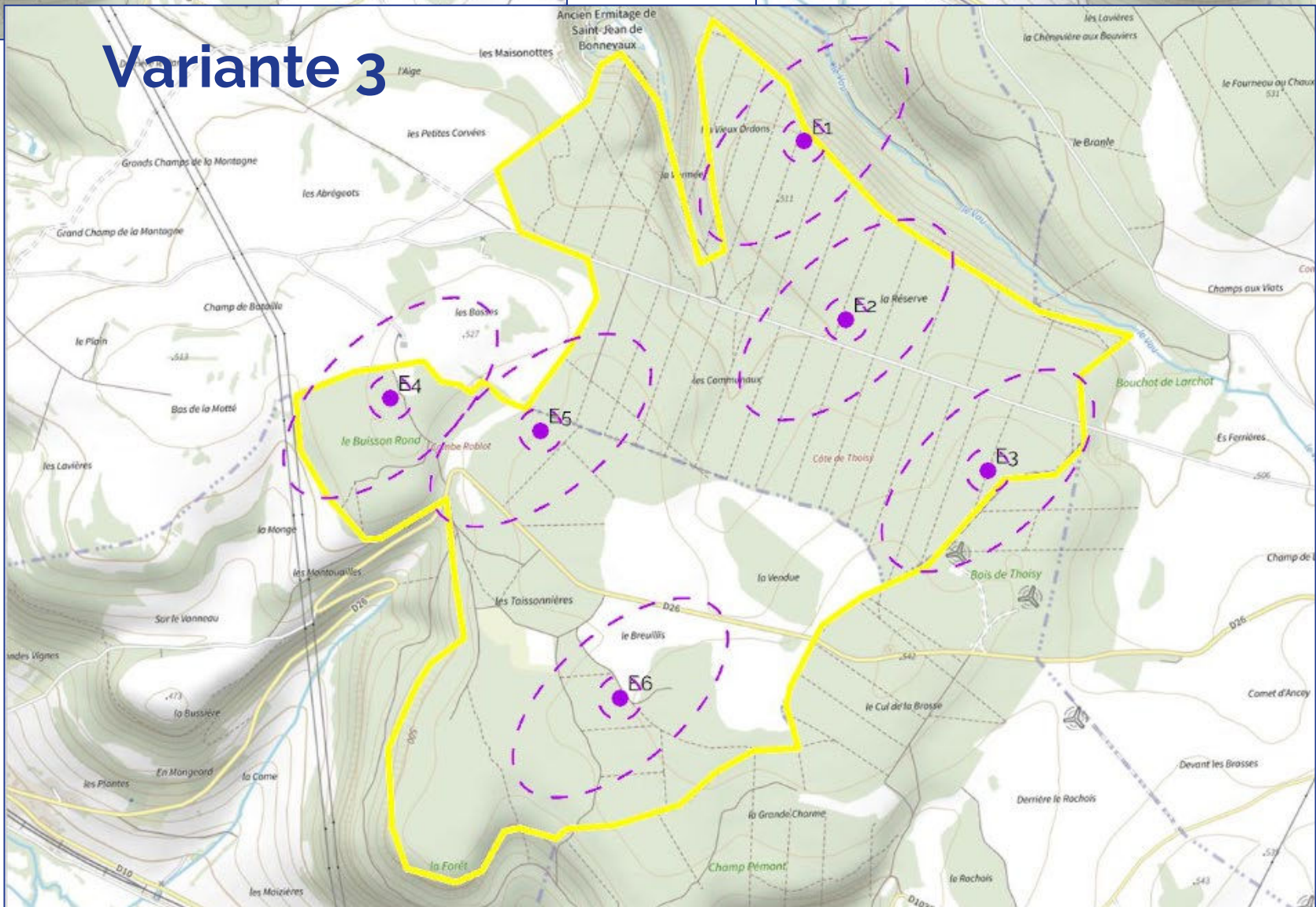
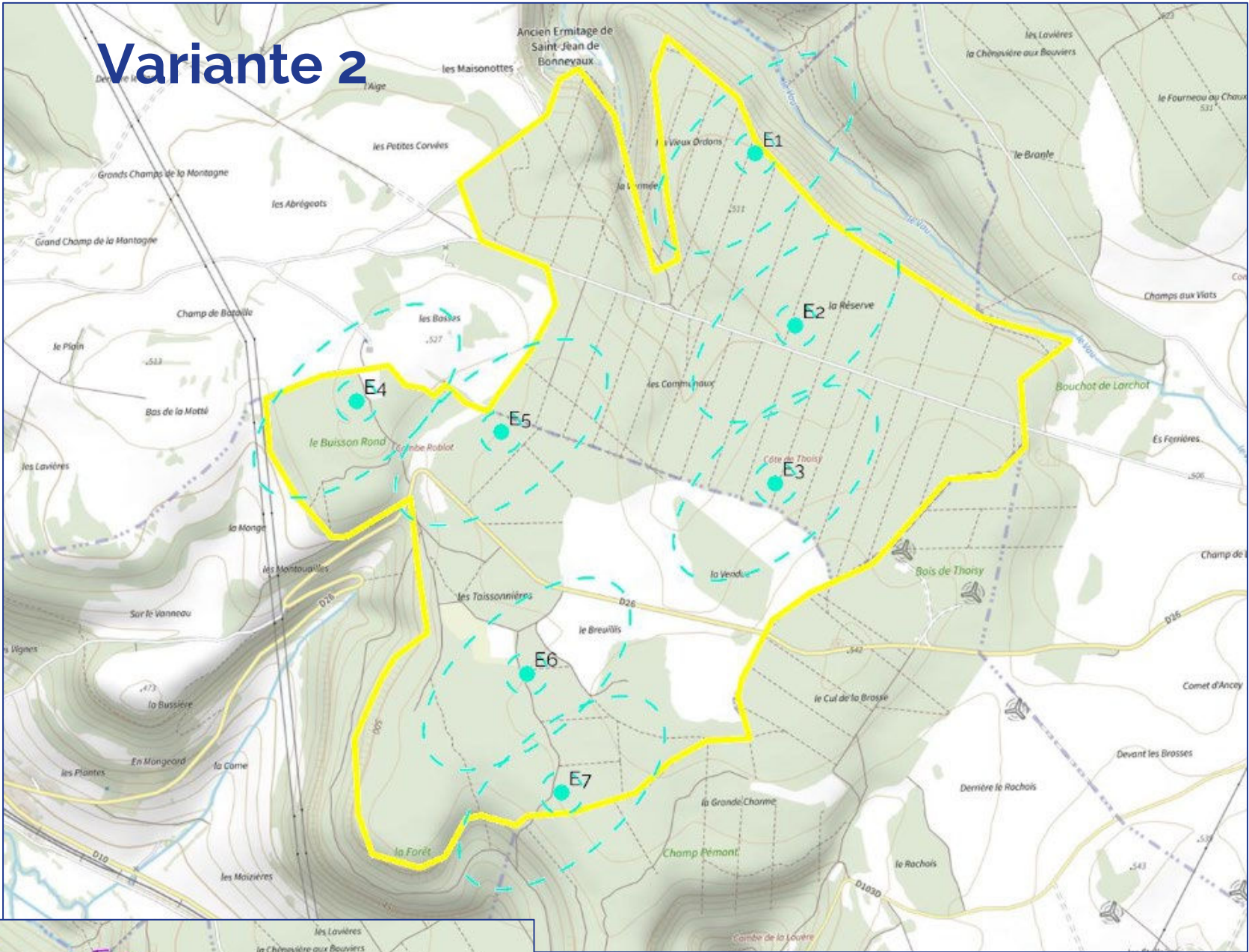
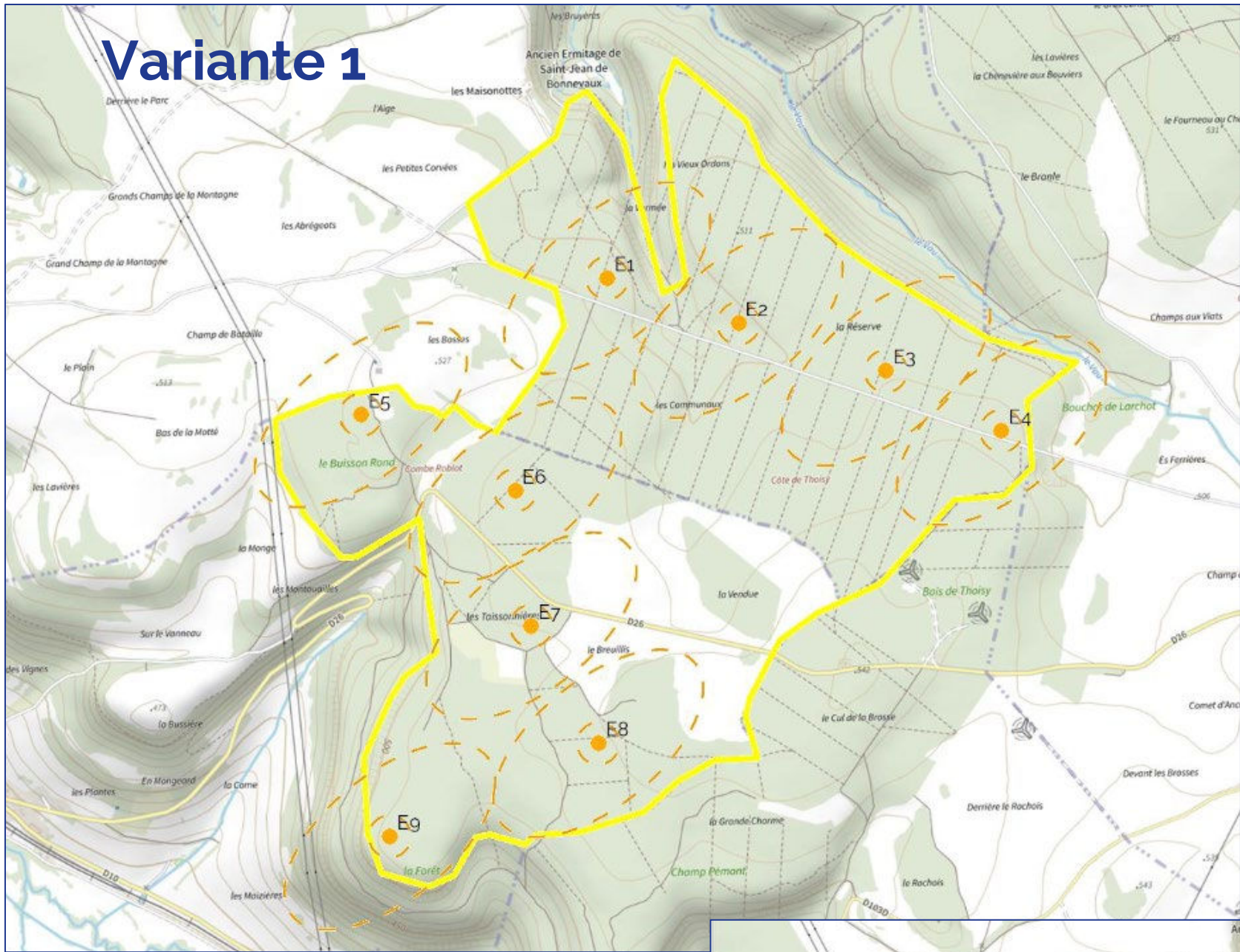
- Niveaux sonores résiduels faibles à modérés sur l'ensemble de l'aire d'étude.
- Les niveaux sur la période 7h-21h sont plus importants que ceux évalués entre 21h et 7h.
- Les niveaux sonores augmentent avec les vitesses de vent importantes, en raison de l'effet du vent sur la végétation.

↗ **Bridage acoustique des éoliennes proposé par VALECO**



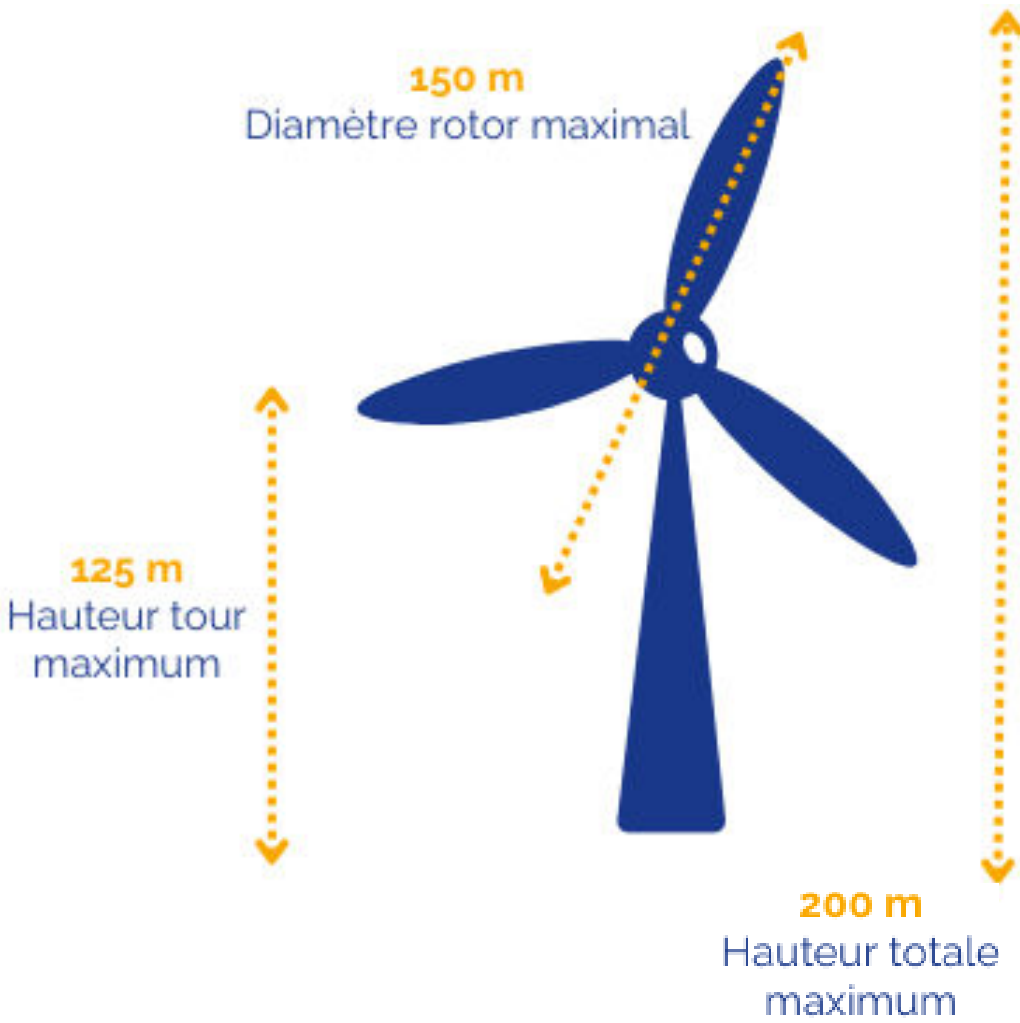
- Zones projets
- 500m aux habitations
 - Zone d'étude
- Mesures acoustiques
- Refus
 - Mesure des niveaux résiduels
- Eoliennes terrestres
- En exploitation
- Communes
- Mâts de mesure

VARIANTES ETUDIEES



Légende

- ZIP
- Éoliennes Variante 1
- Éoliennes Variante 2
- Éoliennes Variante 3



COMPARAISON DES VARIANTES

Comparaison quantitative

	Nombre d'éoliennes	Hauteur totale max (m)	Bas de pale (m)	Puissance unitaire max (MW)	Puissance totale Installée (MW)	Energie annuelle produite (MWh)	Nombre de foyers alimentés	Rejet de CO2 évité dans l'atmosphère (T)
Variante 1	9	200	50	4,2	37,8	85 100	20 300	42 600
Variante 2	7	200	50	4,2	29,4	66 200	15 800	33 100
Variante 3	6	200	50	4,2	25,2	56 700	13 500	28 400

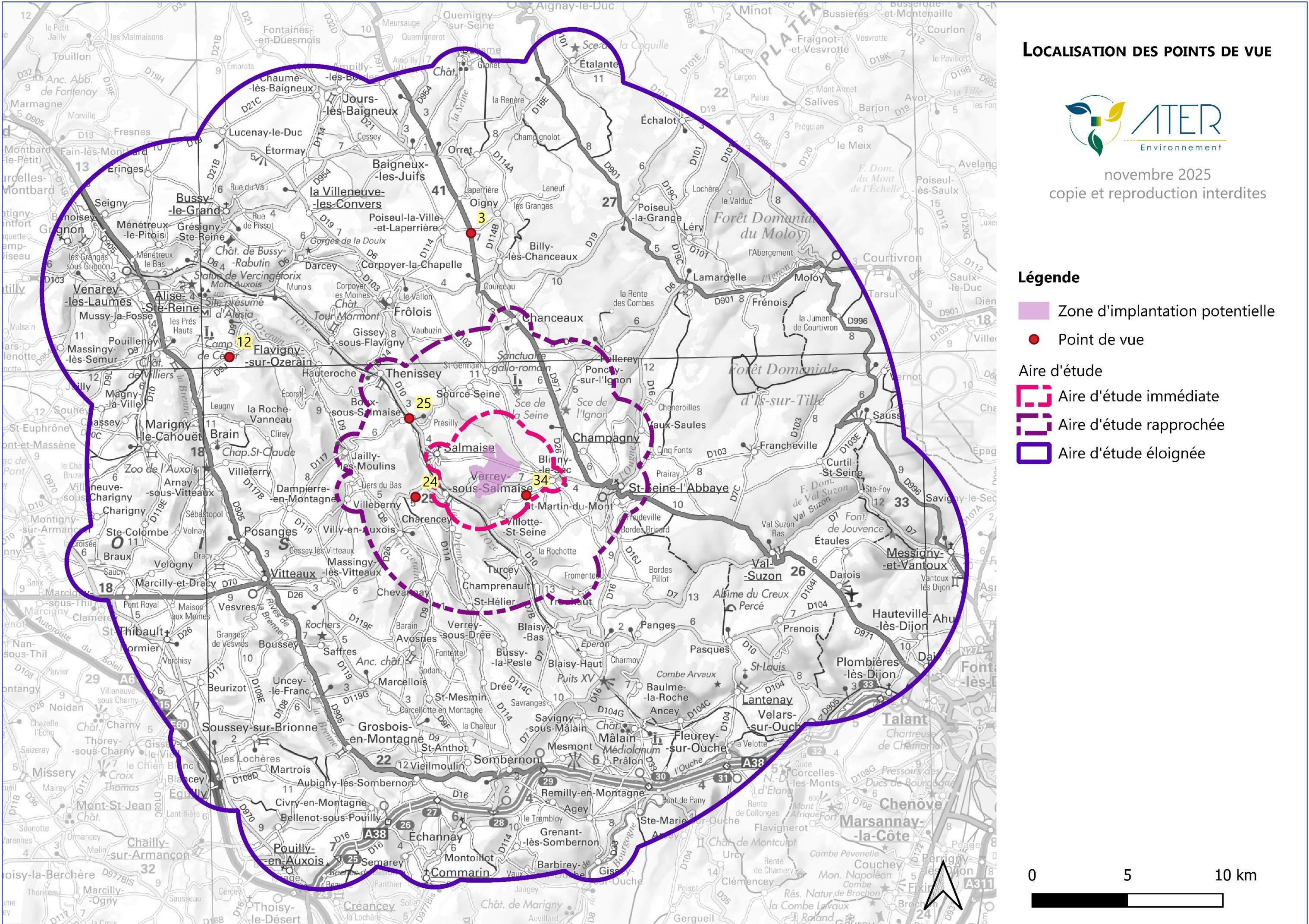
Comparaison qualitative

	Environnement et Biodiversité	Paysage	Autre
Variante 1	> 2 éoliennes sur des lapiaz > 2 éoliennes sur un sol calcicole Enjeux globaux : > 3 éoliennes en enjeux forts > 6 éoliennes en enjeux très forts	> Effet de surplomb de l'éolienne du sud > Nombre maximum d'éoliennes > Distance aux habitations de plus de 700m	> Surface impactée d'environ 4,5 ha > Les accès existants ne sont pas utilisés à 100% > 8 éoliennes en parcelles communales > 1 éolienne en parcelle privée > Demande de la commune de Salmaise non respectée et de l'ONF partiellement respectée
Variante 2	> 4 éoliennes sur des lapiaz > 1 éolienne sur un sol calcicole Enjeux globaux: > 1 éolienne en enjeux modérés > 3 éoliennes en enjeux forts > 3 éoliennes en enjeux très forts	> Cohérence visuelle avec les parcs voisins existants > Suppression de 2 éoliennes → impact visuel réduit > Distance aux habitations de plus de 850m	> Surface impactée d'environ 3,5 ha > Utilisation des accès existants > 7 éoliennes en parcelles communales > Respect des souhaits des communes et de l'ONF
Variante 3	> Nombre d'éoliennes limité favorable pour la faune et la flore > 2 éoliennes sur des lapiaz > 3 éoliennes sur un sol calcicole Enjeux globaux : > 2 éoliennes en enjeux modérés > 3 éoliennes en enjeux forts > 1 éolienne en enjeux très forts	> Cohérence visuelle avec les parcs voisins existants > Suppression de 3 éoliennes → impact visuel réduit > Distance aux habitations de plus de 750m	> Surface impactée d'environ 3 ha > Utilisation des accès existants > 6 éoliennes en parcelles communales > Respect des souhaits des communes et de l'ONF

COMPARAISON DES VARIANTES

Comparaison paysagère

5 points de vue ont été sélectionnés pour des photomontages des 3 variantes :



POINT N°3

D971, Avant Billy-lès-Chanceaux

Variante 1



Variante 2



Variante 3



POINT N°12

Depuis Le Sud De Flavigny-sur-Ozerain, Au Sud-ouest De La Ville (D9)

Variante 1



Variante 2



Variante 3



POINT N°24

Sur la route agricole menant de la D26 à la ferme du Giboux, au sud-ouest de Verrey-sous-Salmaise

Variante 1



Variante 2



Variante 3



POINT N°25

Depuis le pont routier au-dessus de la voie ferrée sur la D117 en sortie de Boux-sous-Salmaise

Variante 1



Variante 2



Variante 3



POINT N°34

Depuis la sortie ouest de Bligny-le-Sec, sur la D26

Variante 1



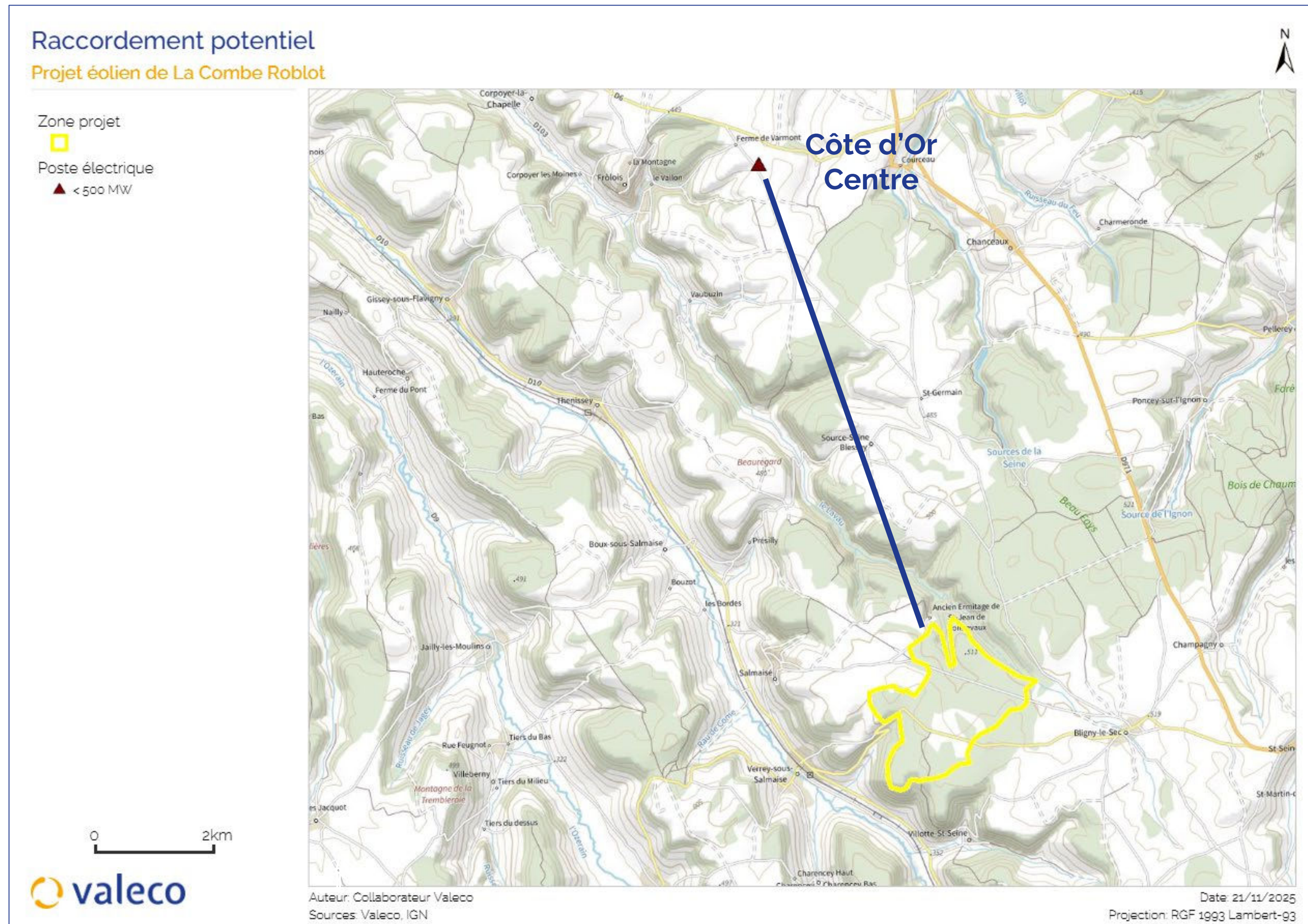
Variante 2



Variante 3



SOLUTIONS DE RACCORDEMENT



- Envisagé sur le poste « Côte d'Or Centre »
- Raccordement enterré en accotement de voirie
- 16,5 km

➡ Le tracé final ne sera connu qu'une fois l'autorisation environnementale délivrée. En effet, une demande de raccordement pourra être envoyée au gestionnaire de réseau local

3

INTÉGRATION TERRITORIALE



CONCERTATION ET COMMUNICATION

DÉCEMBRE 2023

Permanence
d'information Salmaise

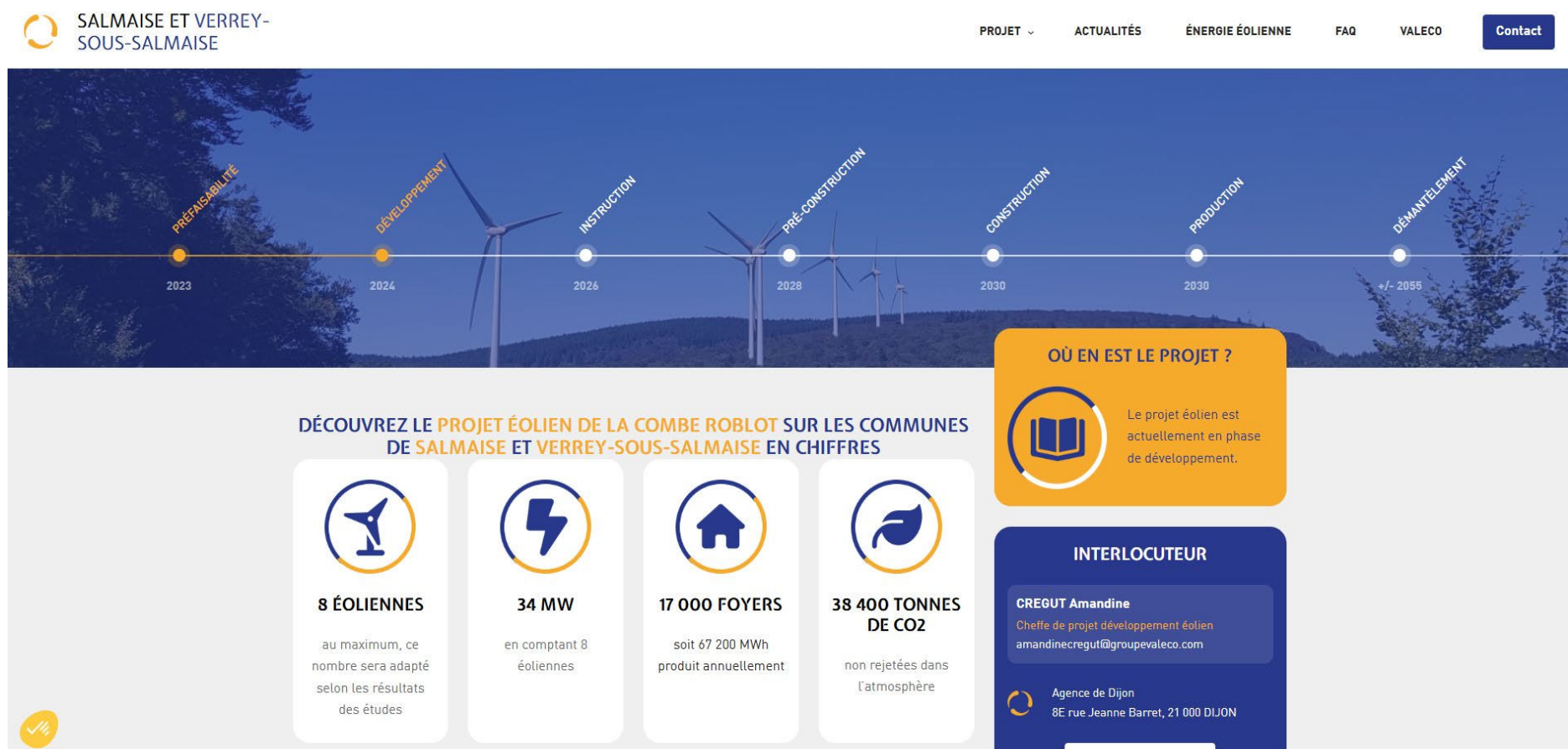


2026

Organisation d'une sortie pédagogique
pour les enfants de l'école des
communes

2024

→ Création du blog projet



→ Panneaux
d'information
mât de mesure



CONCERTATION ET COMMUNICATION

JUILLET, OCTOBRE & DECEMBRE 2024
AVRIL 2025

4 lettres d'informations envoyées : → Aux habitants de la commune
→ Par mail aux communes voisines

Pourquoi développer l'éolien ?

L'énergie éolienne, qui repose sur l'énergie cinétique du vent, permet de produire de l'électricité sans émission de CO2. Elle contribue à la diversification du mix énergétique, afin de ne pas dépendre d'une seule énergie. Depuis quelques années, ce mode de production d'électricité est en plein essor en France et dans le Monde. La Loi de la Transition Énergétique pour la Croissance Verte fixe pour objectif d'augmenter la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale, pour atteindre 23% en 2020 et 32% en 2030.

Activité économique et emploi

L'éolien participe à dynamiser le territoire grâce à la participation d'entreprises locales pour les études, et les phases de chantier, ainsi que la création d'emplois locaux et non délocalisables pour l'exploitation des éoliennes, sur une durée de 20 à 25 ans.

Qui sommes nous ?

Filiale française d'EnBW, l'un des plus grands énergéticiens en Allemagne et en Europe. Basée à Montpellier depuis près de 30 ans, la société, qui emploie près de 270 personnes dans les secteurs de l'énergie éolienne et photovoltaïque, est présente sur toute la chaîne de valeur en France de l'identification de sites propices à la vente d'électricité renouvelable.

Au 31 décembre 2023, VALECO comptabilise une puissance installée de 845 MW répartis sur des parcs éoliens et photovoltaïques.

Contacts

Retrouver toutes les actualités du projet éolien sur le site internet : <https://blog.groupevaleco.com/projet-eolien-salmaise-verrey>

Amandine CREGUT, cheffe de projet éolien en Bourgogne Franche-Comté
amandinecregut@groupevaleco.com

Les chiffres clés de l'éolien en France *

- 1er classement européen pour l'éolien terrestre
- 38 100 GWh produit par énergie éolienne en 2023
- 9% de la production électrique française en 2022

Les chiffres pour la région Bourgogne-Franche-Comté *

- 1028 MW installés fin 2022
- 44% de la production régionale d'électricité en 2022
- 28 266 emplois fin 2022 (+40% par rapport à 2019)
- 100% d'énergie renouvelable en 2020
- gême région française en éolien

* Sources : "Bilan électrique 2022", RTE ; "Observatoire de l'éolien 2022", FEE ; "L'éolien en 10 questions", ADEME 2019 ; "Le vent/foix sur l'éolien terrestre", ADEME 2021

Lettre d'information n°1 - Juillet 2024
PROJET ÉOLIEN
Communes de Salmaise et Verrey-sous-Salmaise (21)

Madame, Monsieur,

En lien étroit avec les collectivités locales, Valeco, producteur français d'énergies renouvelables depuis plus de 25 ans, étudie la faisabilité d'un projet éolien sur les communes de Salmaise et Verrey-sous-Salmaise.

En septembre 2023 et en avril 2024, les conseils municipaux ont délibéré favorablement à la réalisation d'études pour le développement d'un projet éolien. La zone d'étude se situe sur des parcelles forestières appartenant aux communes et à des propriétaires privés.

La première étape du projet est la réalisation de différentes études réglementaires : environnementale, paysagère et acoustique. À partir de ces résultats, différentes variantes d'implantation d'éoliennes seront analysées afin de définir la configuration optimale dans le respect des enjeux humains et environnementaux du site. Des échanges réguliers avec les élus ainsi que des temps de concertation avec les habitants seront prévus pendant tout le développement du projet.

Toutes les informations et actualités relatives au projet seront disponibles sur ce site internet à l'adresse suivante et en flashant le QR code :

<https://blog.groupevaleco.com/projet-eolien-salmaise-verrey>

En vous souhaitant une bonne et agréable lecture,
Amandine CREGUT, cheffe de projet éolien



PRODUCTEUR D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Exemple de projet voisin "Le Grand Communal" à Billy-lès-Chanceaux

Du vendredi 16 février au mercredi 21 février 2024, un mât de mesure de vent a été installé dans la forêt communale de Billy-lès-Chanceaux.

La parcelle est accessible à pieds, il est possible de s'y rendre pour voir le mât de plus près.

Le journal Le Bien Public a publié un article, le 22 février dernier, pour présenter le projet du Grand Communal et cette installation.

"Projet de parc éolien : un mât de mesure installé dans la forêt"

LE BIEN PUBLIC

Projet de parc éolien : un mât de mesure installé dans la forêt

Ce projet est réalisé entre 3 partenaires : la commune de Billy-lès-Chanceaux, GEG EnR et VALECO. L'article de presse présente également ce partenariat.

Vous pouvez le retrouver en flashant le QR code suivant :

Contacts

Retrouvez toutes les actualités du projet éolien, sur le blog du projet au lien suivant ou en flashant le QR code :

<https://blog.valeco.com/verreysalmaise/>

Vous avez des questions sur le projet éolien ?

Amandine CREGUT
Cheffe de projet éolien en Bourgogne Franche-Comté
amandinecregut@groupevaleco.com

Lettre d'information n°2 - Octobre 2024
PROJET ÉOLIEN
Communes de Salmaise et Verrey-sous-Salmaise (21)

Madame, Monsieur,

Le projet éolien suit son cours et un mât de mesure va être installé avant la fin d'année 2024. Celui-ci permettra d'une part l'évaluation fine du gisement en vent sur site, mais également, l'enregistrement de l'activité des chauves-souris en hauteur.

L'étude environnementale a débuté en août dernier. L'étude paysagère est prévue pour le mois de février 2025 et la réalisation des prises de vue pour les photomontages en avril 2025. À ce moment-là de l'année, le temps sera plus dégradé et les feuilles des arbres n'auront pas encore poussé.

Voici le calendrier des études en cours et à venir :

En vous souhaitant une bonne et agréable lecture,
Amandine CREGUT, cheffe de projet éolien



PRODUCTEUR D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Lettre d'information n°3 - Décembre 2024
Projet Éolien de La Combe Roblot
Communes de Salmaise et Verrey-sous-Salmaise (21)

Madame, Monsieur,

Le développement du projet éolien se déroule comme prévu. Le mât de mesure est installé et les études environnementales ont pu commencer au mois d'août 2024.

L'étude paysagère est quant à elle prévue pour le mois de février 2025 et la réalisation des prises de vue pour les photomontages en avril 2025. La campagne de mesures acoustiques est également prévue pour le printemps 2025.

Voici, un rappel du calendrier des études en cours et à venir :

2024

- Étude environnementale - Août 2024 - Lancement des études
- Installation du mât - Novembre 2024

2025

- Étude paysagère - Février 2025 - Lancement des études
- Campagne acoustique - Printemps 2025 - Pause de micros dans des jardins autour de la Zone d'Implantation Potentielle
- Étude des chiroptères - Mars 2025 - Pause des micros sur le mât de mesure
- Étude chiroptérologique
- Campagne de mesure de vent
- Concertation



PRODUCTEUR D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Projet éolien de La Combe Roblot

Le 7 novembre dernier, vos élus des communes de Salmaise et Verrey-sous-Salmaise, se sont rassemblés pour réfléchir et choisir le nom de leur projet éolien. Nous sommes donc heureux de vous le présenter, il s'agit de :

Projet Eolien de La Combe Roblot

La combe Roblot est une combe située à cheval sur les deux communes et à proximité immédiate du secteur d'implantation des futures éoliennes. C'est pour ces raisons que ce nom a été choisi.



PRODUCTEUR D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Lettre d'information n°4 - Avril 2025
Projet Éolien de La Combe Roblot
Communes de Salmaise et Verrey-sous-Salmaise (21)

Madame, Monsieur,

Les études du projet éolien de La Combe Roblot ont débuté en août 2024 par les études sur la biodiversité, par la suite le mât de mesure des vents a été installé en novembre 2024 sur lequel ont été ajoutés, courant mars, des micros pour enregistrer l'activité des chauves-souris en altitude et en continu. L'étude paysagère a été lancée en février 2025 et l'étude acoustique débutera au printemps 2025. La mise en place et la réalisation de cette dernière étude vous est détaillée au dos de ce document d'information.

2024

- Étude écologique - Août 2024 - Lancement de l'étude
- Installation du mât - Novembre 2024

2025

- Étude paysagère - Février 2025 - Lancement de l'étude
- Campagne acoustique - Printemps 2025 - Pause de micros dans des jardins autour de la Zone d'implantation potentielle
- Étude des chiroptères - Mars 2025 - Pause des micros sur le mât de mesure
- Étude chiroptérologique
- Campagne de mesure de vent
- Concertation

L'étude paysagère

L'objectif de cette étude est d'étudier les enjeux paysagers et les potentiels impacts visuels des variantes d'implantations choisies.

Le bureau d'étude ATER environnement a défini une liste de points autour du projet ou ont été réalisées des prises de vue. À partir de ces photographies, le bureau d'étude réalisera des photomontages des éoliennes. Comme sur l'exemple suivant.

Exemples de photographie et photomontage - Projet éolien de St-Maurice-sur-Vingeanne (21) - VALECO



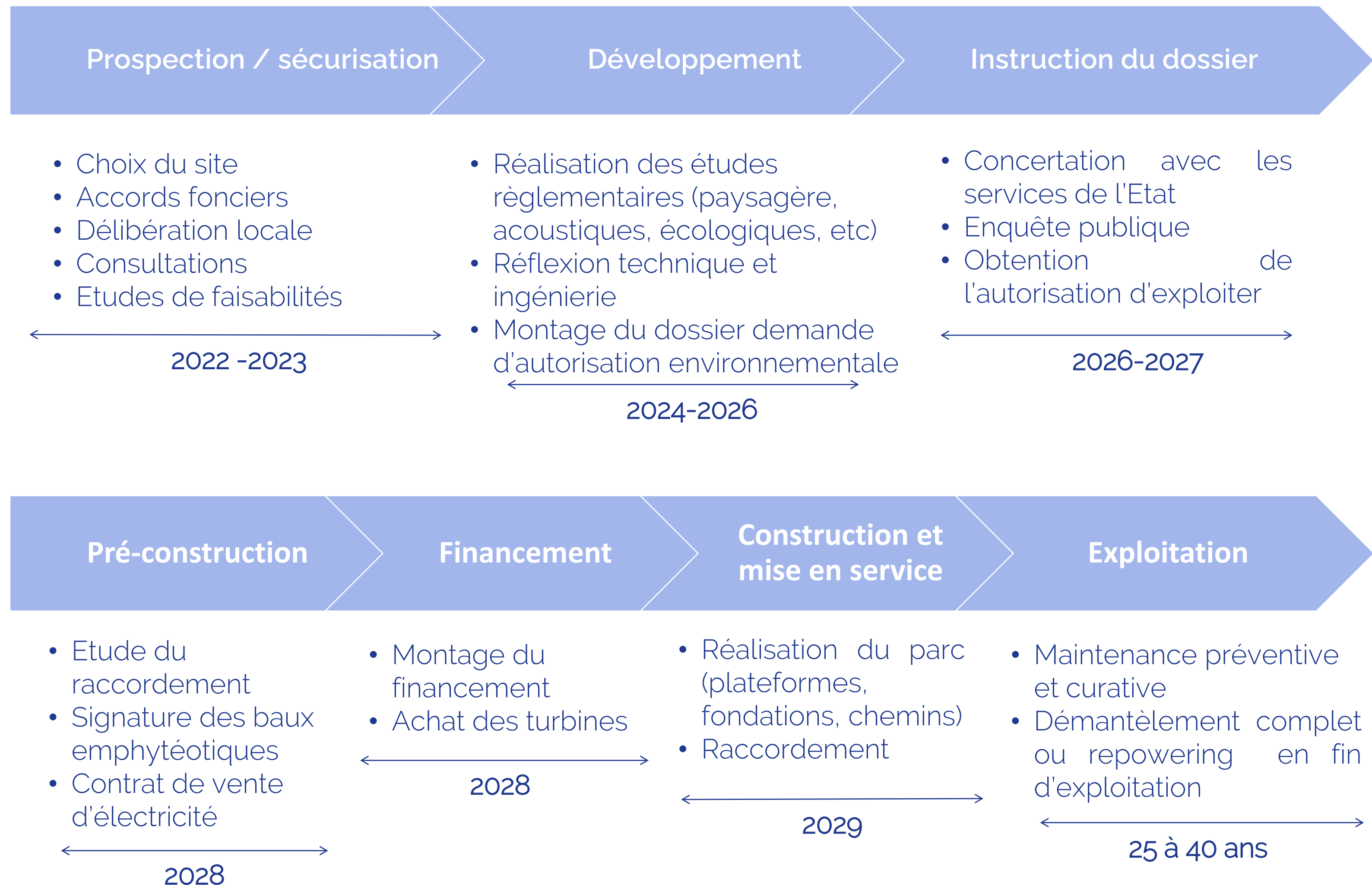
PRODUCTEUR D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

4

PROCHAINES ÉTAPES



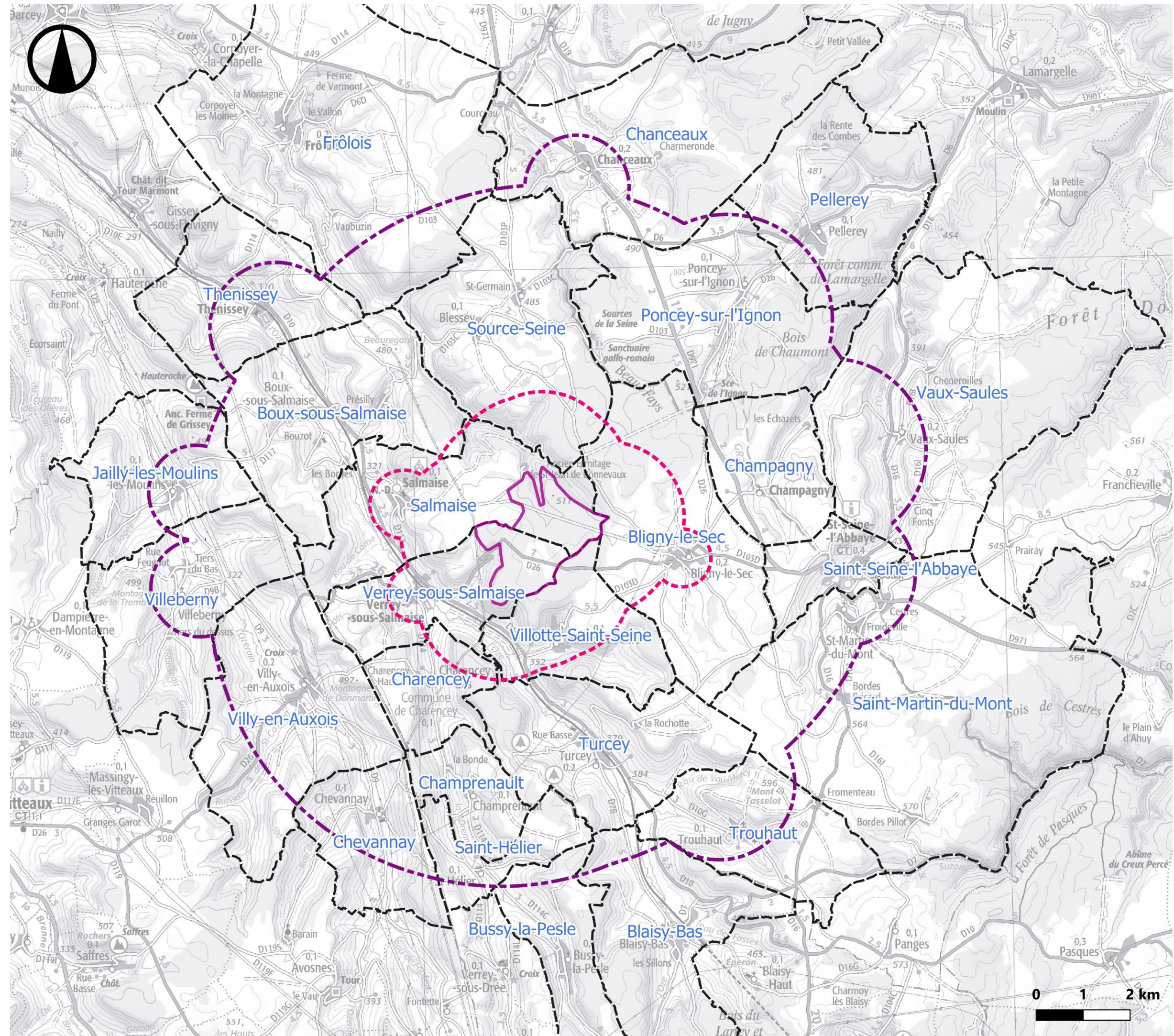
CALENDRIER PREVISIONNEL



RAYON D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes concernées :

- Poncey-sur-l'Ignon
- Champagny
- Saint-Seine-l'Abbaye
- Saint-Martin-du-Mont
- Trouhaut
- Saint-Hélier
- Champrenault
- Villy-en-Auxois
- Villeberny
- Boux-sous-Salmaise
- Source-Seine
- Bligny-le-Sec
- Turcey
- Charencey
- Villotte-Saint-Seine
- Chevannay
- Bussy-la-Pesle
- Blaisy-Bas
- Vaux-Saules
- Pellerey
- Chanceaux
- Frôlois
- Thenissey
- Jailly-les-Moulins



Amandine CREGUT

Cheffe de Projets Développement Éolien - VALECO

amandinecregut@groupevaleco.com

06 74 71 12 70

Marie GARCIA

Référente Régionale Développement Éolien - VALECO

mariegarcia@groupevaleco.com

06 38 35 00 67

